

POLITIQUE DU CANADA EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS

ÉTRANGERS

La politique du Canada en matière d'investissements étrangers est claire - elle les encourage.

Ces deux dernières années, cette politique a été modifiée de fond en comble. L'élément le plus remarquable de cet exercice a été l'abrogation de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger (LEIE) et l'élimination progressive du Programme énergétique national (PEN). Nous avons aujourd'hui des politiques positives qui tiennent compte de la concurrence mondiale en ce qui concerne les capitaux d'investissement et la technologie.

Investissement Canada, qui a commencé ses opérations à l'été de 1985, est au centre des efforts déployés par le gouvernement pour attirer davantage d'investissements étrangers au Canada et pour stimuler les investissements nationaux. Dans le domaine de l'énergie, l'Accord de l'Ouest, l'Accord de l'Atlantique, un système de prix équitable et un régime fiscal juste ont remplacé le PEN. Le Canada est aujourd'hui plus ouvert aux investissements grâce à l'adoption de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, à la réforme de la réglementation dans le secteur du transport, à la privatisation de sociétés de la Couronne, telles Canadair, de Havilland et les Arsenaux du Canada, et à des mesures fiscales progressives. Par ailleurs, des modifications à la Loi sur les brevets sont actuellement à l'étude. Restent également à venir des modifications à la Loi sur la faillite, des modifications au régime fiscal des sociétés et la déréglementation dans le secteur financier.

Le Canada est aujourd'hui l'un des pays les plus favorables aux investissements étrangers. La communauté internationale de l'investissement l'a elle-même constaté, comme en témoigne le "Rapport sur l'état de la compétitivité des économies des pays" produit par le Forum européen de management, qui classe le Canada au sixième rang en 1986. Le Canada occupait le septième rang en 1985 et le onzième en 1984.

Investissement Canada travaille étroitement avec d'autres ministères, les provinces et le secteur privé pour coordonner les mesures destinées à attirer les investissements étrangers au Canada.

Investissement Canada encourage les investissements générateurs de technologie. Les sociétés